

Berne, 20 novembre 2008 / Communiqué

Procéder activement contre la discrimination de jeunes d'origine étrangère sur le marché des places d'apprentissage

L'avenir prime sur l'origine!

Avec www.lavenirprimesurlorigine.ch, Travail.Suisse et la SEC suisse ont élaboré un nouvel outil qui met à disposition des entreprises formatrices des conseils pratiques afin d'éviter de discriminer des jeunes d'origine étrangère lors de la sélection des apprentis. Travail.Suisse et la SEC suisse ont présenté ce projet au public aujourd'hui à Berne.

Les jeunes portant des noms étrangers ou inhabituels ont de moins bonnes chances lors de la recherche d'une place d'apprentissage que leurs collègues suisses, même lorsque leurs résultats scolaires sont équivalents. Les jeunes d'origine étrangère sont soupçonnés de causer des problèmes particuliers dans l'entreprise. Or, il est prouvé que tel n'est pas le cas.

Gaspillage de ressources

La discrimination entraîne des conséquences importantes, notamment pour les jeunes étrangers, mais aussi pour la société et l'économie : à partir de jeunes sans formation ou mal formés, on fabrique selon toute prévision des travailleurs peu qualifiés réalisant un bas revenu. C'est exactement ce groupe de travailleuses et travailleurs qui est exposé à un risque élevé de chômage, d'invalidité et de problèmes de santé. Les coûts qui en résultent pour la société sont énormes.

Mais l'économie est, elle aussi, fortement touchée. Elle ne forme pas les jeunes les plus doués et renforce, en renonçant au potentiel des jeunes d'origine étrangère, le manque de forces de travail qualifiées, pronostiqué aujourd'hui déjà.

L'évolution démographique accentue les conséquences

Dans les dix prochaines années, la proportion des jeunes d'origine étrangère atteindra le tiers des élèves en fin de scolarité obligatoire, voire bien plus dans les régions urbaines. Si les entreprises formatrices ne changent pas d'attitude, un grand nombre de jeunes en fin de scolarité obligatoire seront touchés par la discrimination.

Plateforme „L’avenir prime sur l’origine“

Travail.Suisse et la SEC suisse veulent lutter contre la discrimination et ont lancé le projet „L’avenir prime sur l’origine“. Sur www.lavenirprimesurlorigine.ch les maîtres d’apprentissage trouvent une boîte à outils pratique pour une sélection équitable des apprenti-e-s. Des listes de contrôle aident à procéder à une sélection qui mise sur l’avenir au lieu de l’origine. Une vidéo et des portraits montrent de bons exemples tirés du quotidien des entreprises. Des préjugés sont démentis et il est démontré pourquoi une sélection équitable des apprenti-e-s profite à l’entreprise.

Les associations professionnelles, la Confédération et les cantons sont sollicités

Travail.Suisse et la SEC suisse encouragent les associations professionnelles et les entreprises formatrices à promouvoir des projets innovateurs tels que „L’avenir prime sur l’origine“ et des plateformes anonymisées comme www.we-are-ready.ch, de les intégrer dans des offres d’informations existantes et de les utiliser. La Confédération et les cantons doivent montrer le bon exemple et se fixer, dans leur propre activité de formation dans les administrations et entreprises publiques, un taux de 25 pourcent de contrats d’apprentissage avec des jeunes d’origine étrangère.

En ce qui concerne les jeunes d’origine étrangère sur le marché des places d’apprentissage, seule une action commune des syndicats, des associations professionnelles et des entreprises, en collaboration avec le secteur public, permettra de détendre à temps la situation.

Pour plus d’informations:

Martin Flügel, président de Travail.Suisse, 031 370 21 11 ou 079 743 90 05

Matthias Kuert Killer, responsable du projet „L’avenir prime sur l’origine“, Travail.Suisse, 031 370 21 11 ou 078 625 72 73

Peter Kyburz, secrétaire général de la SEC suisse, 044 283 45 80 ou 076 444 55 45

Andrea Ruckstuhl, responsable du département de la jeunesse, SEC suisse, 044 283 45 73 ou 79 631 45 42